DÉLÉGATION DE PARIS

https://paris.secours-catholique.org

Les familles hébergées en hôtel à vocation sociale



© *Xavier Schwebel*

FAMILLES

10/03/2022

L’Ile-de-France connaît depuis plusieurs années, une aggravation des tensions tant sur l’hébergement que sur le logement. La crise actuelle du logement condamne les plus fragiles à l’hébergement provisoire ou à l'errance dans la rue.

Distinction entre hébergement et logement

Il est important de faire la distinction entre hébergement et logement. L'hébergement est relatif à une situation provisoire, liée à des circonstances difficiles et concerne les personnes en situation d'exclusion sociale : exil, violences conjugales… en attendant d'avoir un logement durable et adapté. Toutefois, il est de plus en plus difficile d'accéder au logement, ce qui explique en partie la saturation du système d'hébergement. Le logement, lui, est réservé aux personnes en situation régulière, il est pérenne.

À Paris, lorsqu'une personne est sans logement, et recherche à être hébergée en urgence, elle appelle "le 115", afin d'obtenir un hébergement. Mais les demandes sont très nombreuses. Lorsqu'après plusieurs heures, voire plusieurs jours d'appels répétés, la personne obtient un interlocuteur "du 115", sa demande de mise à l'abri est enregistrée. Beaucoup de personnes ne parviennent pas à joindre "le 115". D'autres s'entendent dire, après des heures d'attente : « *Désolés, nous n'avons plus de places* ». Certains finissent par renoncer à composer ce numéro pourtant prévu en situation d'urgence. D'autres continuent d'être enregistrés comme "demandes non pourvues" à hauteur de 3 000 environ chaque jour alors que l'hébergement est un droit pour tous.

> Aissata, accompagnée par le Secours Catholique, nous confie avoir appelé soixante-dix fois "le 115" en une journée.

Face au manque de place dans les centres d'hébergement, une nouvelle forme de mise à l'abri a émergé ces dernières années : l'hébergement hôtelier. Pour faire face à cette demande, le Samu social de Paris, via l'opérateur de réservation Delta (anciennement PHRH), se charge de la gestion de : « *l'offre hôtelière à vocation sociale* » en Ile-de-France.

Un nouveau public hébergé à l'hôtel

D'après les chiffres du Samu social de Paris, près de soixante mille personnes sont hébergées par le Samu social, dans plus de huit cent cinquante hôtels franciliens.

D'après la Direction re?gionale et interde?partementale de l'he?bergement et du logement (Drihl), une personne sur deux est un enfant.

Les familles repre?sentent 92 % des me?nages he?berge?s a? l'ho?tel. La grande majorité de ces personnes ne vient pas d'un pays de l'Union européenne.

Les familles he?berge?es a? l'ho?tel sont constamment déplacées d'un établissement à un autre, et ce, souvent dans des conditions inde?centes. Des conditions précaires et instables, qui peuvent durer des années, alors même que ce type d'hébergement a été mis en place comme une solution temporaire, dans un contexte d'urgence.

Des conditions de vie déplorables pour les personnes hébergées

Même si elles ont un toît, les familles hébergées à l'hôtel vivent majoritairement dans de mauvaises conditions. Certains hébergements sont souvent un facteur aggravant de vulnérabilité et d'isolement. Régulièrement déplacées, confrontées à l'insalubrité et aux nuisibles, au manque d'intimité, à la peur permanente de l'expulsion, à des relations conflictuelles avec l'hôtelier…Tout cela a bien entendu des incidences notamment sur leur sante? physique, psychique et sur la scolarisation des enfants.

L'hôtel social n'existe pas

Bien que l'on parle de « *l'offre hôtelière à vocation sociale* », les hôtels sociaux n'existent pas. Qu'ils conventionnent avec DELTA, avec d'autres associations, ou directement avec les personnes, les hôtels sont des commerces : ce sont des établissements privés, qui ont pour but la rentabilité. Le terme « hôtel social » ne correspond donc à aucune réalité.

La délégation de Paris mène des démarches, portées par les familles hébergées et les bénévoles qui les accompagnent. Le 3 avril 2021, des familles ont, ainsi, rencontré Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, au sein de nos locaux. Les femmes présentes ont demandé à la ministre un changement profond des conditions d'hébergement hôtelier : Les familles hébergées dans les hôtels sociaux.

Nous attendons que des actions soient mises en place, suite à cette rencontre.

Pour en savoir plus sur la situation des personnes hébergées à l'hôtel, vous pouvez consulter le rapport de l'enquête réalisé par le groupe de travail régional « *Logement et errance* » du Secours Catholique - Caritas France Ile-de-France : **Lire le rapport**.

Pour mieux comprendre l'hébergement d'urgence : **https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/res750_web.pdf**.

© Xavier Schwebel / Secours Catholique / Rapport rédigé par le groupe de travail régional logement et errance – Secours Catholique - Caritas France Ile-de-France

https://paris.secours-catholique.org/notre-actualite/qui-sont-les-famillesalhotel-et-quelle-est-leur-situation